

PROJECTIONS

Entre Cambaie et Brisants

Le partenaire privilégié pour le grand public qu'est le Journal de l'île permettra aux lecteurs de gagner des places dans nos prochaines éditions pour voir dans les meilleures conditions les films en compétition. Même plan pour RFO qui offre aussi des entrées pour les différentes soirées.

Quant au partenariat de la mairie de Saint-Paul il donne la possibilité d'ajouter une série de projections en plein air et gratuites sur la plage des Brisants aux Roches Noires de Saint-Gilles, le soir, à 19 heures Il s'agira le mercre-

di de « La vallée des fleurs », le jeudi de « La faute à Fidel », et le vendredi de « La Californie » de l'invité Jacques Fieschi.

De son côté, le partenaire Ciné Cambaie offre la possibilité à chacun de voir, en séance publique, trois des films en lice.

Rendez-vous à 20 heures le vendredi pour le fameux « Ne le dis à personne », le samedi pour « La Faute à Fidel » et le dimanche pour « Odette Tout-le-monde ». Prix des places 10 euros. Précision « On ne vend pas de places pour les

compétitions du festival », explique Fabienne Redt, en ajoutant que dans tous les festivals les projections ne sont accessibles que sur invitation.

« On préfère les offrir, les faire gagner. Nos moyens restant limités, vu le jeune âge de notre festival, nous ne pouvons pas investir dans les frais coûteux d'une billetterie. Et nous avons préféré pour cette deuxième édition choisir une salle de 300 places pour qu'elle soit remplie plutôt qu'une salle trois fois plus grande qui reste à moitié vide, comme l'an dernier ».



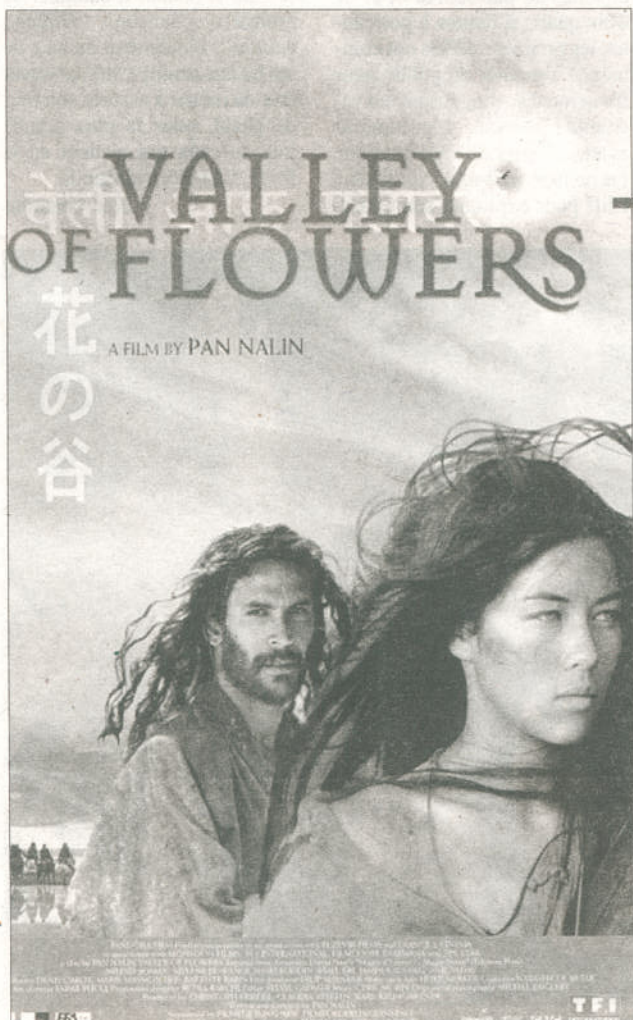
Julie Depardieu fait partie des invités. C'est l'héroïne de « La Faute à Fidel » qui est en compétition.



Saïd Taghmaoui (ici avec Richard Berry dans le film « Entre chien et loup ») fait partie des jurés de ce festival.



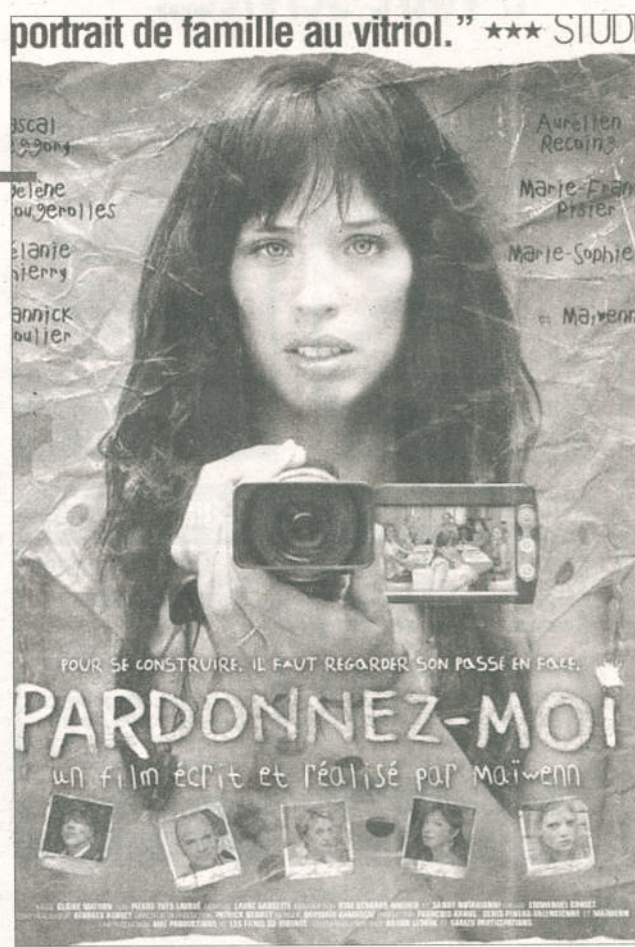
François Berléand (ici dans « Fragiles ») un acteur qui crève l'écran de plus en plus souvent



« La vallée des fleurs » a été choisi pour l'ouverture du festival le 28 novembre en présence des acteurs vedettes, Mylène Jampanoi et Milind Soman.



Samuel Le Bihan a rejoint lui aussi cette année le clan des jurés.



La réalisatrice-actrice Maiwenn Le Besco viendra défendre son film « Pardonnez-moi »